

# Der Ornithologische Beobachter

*Monatsberichte für Vogelkunde und Vogelschutz*

*Offizielles Organ der ALA Schweizer. Gesellschaft für Vogelkunde und Vogelschutz*

Erscheint am 15. des Monats

# L'Ornithologiste

*Publications mensuelles pour l'étude et de la protection des oiseaux*

*Organe officiel de l'ALA Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection*

Paraît le 15 du mois

---

## Contribution à l'étude de l'avifaune des Alpes.

I.

A propos des «Oiseaux du plateau de Montana-Vermala»  
de H. Jouard <sup>1)</sup>.

Par O. Meylan.

Mr. H. Jouard, l'auteur des «Oiseaux du plateau de Montana-Vermala», un des représentants les plus autorisés de l'ornithologie française contemporaine, a appris à connaître notre pays au cours de plusieurs séjours, nécessités par son état de santé, dans les Alpes valdoises et valaisannes. Je le dis afin d'expliquer pourquoi il a dû se cantonner dans un territoire de faible étendue. Ce territoire, 3 km<sup>2</sup> environ, que l'auteur a pu explorer en tous sens et en toutes saisons, constitue un tout orographique: le plateau de Montana, situé en majeure partie entre les cotes 1400 et 1500 m et la partie inférieure de la pente voisine des Plans-mayens, jusque vers 1700 m à laquelle il est adossé.

Le plateau est riche en aspects divers: zone des habitations, avec ses maisons de bois du style local, ses granges et ses raccards, ses constructions modernes (hôtels, sanatoriums, etc); rares cultures et jardins; vastes prairies de fauche et pâturages, souvent avec arbres isolés; lisières buissonnantes, boqueteaux, futaies où l'Epicéa est dominant ou exclusif. Les eaux se présentent sous forme de sources, de ruisselets, de bisses, de gouilles et d'étangs. Les formations rocheuses ne sont guère ou pas représentées.

C'est à ces contrastes que le plateau de Montana doit de posséder un nombre relativement élevé d'oiseaux, en tout cas sensiblement plus que n'importe quelle autre localité du même versant des Alpes bernoises. Si on compare en effet son avifaune à celle du ravin voisin de la Liène (ou Yenne), ou du cirque de Derborence, pourtant «district franc», ou encore à celle des versants méridionaux de la Dent de Morcles et des Muverans, recouvert d'un boisement clair entrecoupe d'éboulis et de places herbeuses, localités d'aspect sauvage et grandiose,

---

<sup>1)</sup> Jouard H. Contribution à l'ornithologie des Alpes valaisannes. Les Oiseaux du plateau de Montana-Vermala. Bulletin de la Murithienne, Société Valaisanne des Sciences naturelles. Fasc. 48. 1930—1931 (1931). P. 94—143. 1 pl. Tiré-à part chez Rieder, Librairie à Montana, prix 1 Fr. 60.

on se rend bien vite compte de sa richesse (nombre des espèces et, dans le cadre de chaque espèce, nombre des individus), et que cette richesse est due pour partie aux conditions que l'homme a créées et qui ont grandement favorisé l'installation de toute une cohorte d'espèces anthropophiles.

L'avifaune de Montana a donc un caractère complexe que l'on ne retrouve que sur quelques points des Alpes seulement. Aussi, le tableau que vient d'en dresser *Jouard* ne doit-il en aucun cas être pris pour un «échantillon» de l'ensemble de l'avifaune alpine, mais bien pour un cas privilégié et isolé. L'auteur a fouillé et étudié avec beaucoup de soins son champ d'investigations et il est bien certain qu'il ne sera plus fait dans la suite de découvertes susceptibles de modifier beaucoup le caractère de cette avifaune.

Il est cependant quelques points qui demandent à être annotés, ou qui restent critiques. C'est précisément en les comparant avec les données de secteurs voisins que l'on en fait ressortir le grand intérêt. Notre collègue nous permettra bien d'en faire mention ici.

Disons d'abord qu'en règle générale les renseignements émanant de profanes, et surtout des chasseurs, ne méritent pas de crédit. Ils n'ont de valeur que lorsqu'il est possible de les vérifier, ou encore lorsqu'ils orientent les recherches vers des points qui sans cela risqueraient de passer inaperçus. Nombre de données n'apportent rien de nouveau à nos connaissances puisqu'elles sont douteuses. Il vaut toujours mieux les laisser dans l'ombre, car une lacune peut être comblée en tout temps, tandis que les erreurs résistent aux efforts de plusieurs générations. J'aurais donc préféré que *Jouard* s'en tint exclusivement à ses propres observations (suffisamment abondantes !) et écartât résolument ce qui ne venait pas de lui.

Reprenons donc les espèces, dans l'ordre systématique, donnant lieu à des remarques. Les citations du texte de *Jouard* figurent entre guillemets.

Pie, *Pica pica*. Monte à Montana selon *Jouard* jusqu'à 1450 m. C'est un niveau élevé, rarement atteint ailleurs. Espèce à caractère anthropophile accentué.

Sizerin cabaret, *Acanthis flammea cabaret*. Manque à la liste de *Jouard*. Cette espèce niche non loin du plateau de Montana, à une altitude un peu supérieure.

Linot, *Acanthis cännabinä*. Pas rencontrée nichant par *Jouard*, ce qui ne manque pas d'étonner, les conditions du plateau de Montana ne lui semblant, à première vue, nullement défavorables.

Niverolle, *Montifringilla n. nivalis* «N'apparaît pas à Montana», pas même en hiver.

Bruant fou, *Emberiza c. cia*. «Ne niche pas». Cette espèce niche toutefois dans d'autres localités de ce même versant des Alpes, à peu de distance de Montana.

Pipispioncelle, *Anthus s. spinoletta*. «Ne niche pas», ce qui étonne au premier abord, le plateau de Montana se trouvant en plein dans l'aire verticale de nichaison de l'espèce en Suisse. Ailleurs, tant dans les Alpes que dans le Jura, sa nichée a été constatée un peu par-

tout à partir de 1200 m (parfois plus bas encore?). Mais dans le Valais les limites de son aire verticale sont sensiblement relevées. On ne doit certes pas s'attendre à le rencontrer nichant sur le plateau de Montana dans les prairies de Crans entre 1400 et 1500 m, à côté de l'Alouette des champs et du Traquet tarier. On le chercherait avec plus de vraisemblance aux Plans-mayens, vers 1600—1800 m, en plein dans les pâturages: en vain! Il y manque aussi. Y aurait-il quelque défaut insoupçonné dans le «biotop»? Nous ne le savons, mais nous devons l'admettre. Il faut, d'une part, se rappeler que le Valais se trouve placé dans des conditions climatiques toutes spéciales; d'autre part, que les vastes pâturages où l'on a ailleurs toutes les chances de rencontrer le Pipi spioncelle manquent ou n'occupent que des territoires restreints dans tout l'étage subalpin au dessous de 1800—2000 m. Dans les Alpes valaisannes, il habite surtout entre 1900 et 2500 m et seulement en petit nombre au dessous ou au dessus de cette aire.

Une étude de la distribution verticale de cette espèce dans les différentes régions de la chaîne des Alpes, en tenant des conditions diverses du milieu, ferait sûrement ressortir des conclusions intéressantes.

Pipi des prés, *Anthus pratensis*. Jouard est dans l'incertitude au sujet de sa présence à Montana, et ceci avec d'autant plus de raison des voix passant pour autorisées continuent à signaler sa nichée un peu partout dans la chaîne des Alpes! Il n'y serait en tout cas que de passage. Le Pipi des prés ne niche pas dans les prairies et pâturages alpins au côté du Spioncelle; il exige un milieu tout différent. La majorité des informations qui signalent sa nichée dans notre pays reposent sur une confusion avec d'autres Pipis.

Mésange alpestre, *Parus atricapillus montanus*<sup>2)</sup>. Serait un peu moins commune sur le plateau de Montana que la Mésange noire et que la Mésange huppée, selon Jouard. Cette assertion ne se vérifie pas partout ailleurs dans les Alpes valaisannes où les conditions du milieu déterminent parfois une prédominance sensible de l'Alpestre.

Gobe-mouches gris, *Muscicapa s. striata*. Jouard signale sa nichée jusqu'à 1600 m, ce qui doit être l'altitude maxima constatée jusqu'à aujourd'hui dans toute la chaîne des Alpes<sup>3)</sup>.

Pouillot véloce, *Phylloscopus collybita*. Jouard ne l'a pas rencontré nichant sur le plateau de Montana. Il niche par contre dans les environs immédiats, jusqu'à une altitude un peu supérieure à celle de Montana.

Pouillot bonelli, *Phylloscopus bonelli*. Son absence, constatée, par Jouard, mérite d'être soulignée, car il est fréquent dans les parties voisines du même versant, tout particulièrement dans les forêts de Pins sylvestres au dessus de Sierre. Il dépasse sensiblement, ailleurs, l'altitude de Montana.

<sup>2)</sup> *Parus atricapillus jouardi* v. Burg in Jouard.

<sup>3)</sup> Sur sa distribution en montagne, cf. O. Meylan. Le Gobe-mouches gris dans le Jura. Bull. Soc. Zoolog. Genève. 4.2.1930, p. 123.

Fauvette à tête noire, *Sylvia a. atricapilla*. Manque sur le plateau de Montana, selon *Jouard*. Plusieurs couples nichent par contre dans le ravin voisin de la Liène, dans des localités sensiblement plus fraîches que les versants ensoleillés de Montana, dans les fourrés, les ronces et la grande végétation herbacée en sous-bois des hautes futaies claires.

Grive musicienne, *Turdus ericetorum philomelos*. La remarque de *Jouard* conformément à laquelle «il se pourrait» que cette Grive emmenât ses jeunes, dans le courant de l'été, à un niveau supérieur, mérite attention. Pour ma part, j'ai eu maintes fois l'occasion de constater une raréfaction très sensible dans le courant de juillet, à la fin de la période de chant. Cette époque coïncide également avec le début de la mue. Les Grives évitent alors les parties sèches des forêts dépourvues de sous-bois, les versants ensoleillés; on les surprend blotties à terre dans les localités fraîches, parmi la strate frutescente, les fouillis de Framboisiers, de Ronces, de grandes Composées, *Adenostyles Alliariae*, *Cicerbita alpina*, de Fougères, ou même parmi les Airelles, *Vaccinium Myrtillus*, *V. Vitis-idaea* et la mousse. Il est difficile de dire si le déplacement est dans ce cas nécessairement vertical.

*Jouard* admet que la première couvée de la Grive musicienne doit avoir lieu fin avril et la seconde de la fin de mai à la mi-juin. Pour ma part, je suis plutôt tenté d'admettre que les pontes d'avril ne sont guère fréquentes au niveau de Montana et que les pontes de mai ne sont que des premières pontes régulières, ou tout au plus des pontes de remplacement. On ne peut guère compter trouver des secondes pontes régulières qu'à partir de mi-juin.

La même remarque peut être faite à l'adresse des données concernant les pontes du Pinson et du Merle noir.

Pour d'autres espèces, Bruant jaune, Pipi des arbres, Hirondelle de fenêtre, je ferai remarquer que les observations attribuées par l'auteur à la dernière (= seconde) ponte, se rapportent très probablement à la première ponte régulière, ou alors à une ponte de remplacement, vu la date de la première ponte, toujours tardive chez ces trois espèces.

Merle à plastron, *Turdus torquatus alpestris*. Jusqu'à aujourd'hui une seconde nichée régulière n'a pas été constatée chez notre race *alpestris*, à l'encontre de ce qui se passe normalement chez la race septentrionale *torquatus*.

Il vagabonde assez régulièrement pendant la saison des nichées et il se laisse alors observer au dessous et au dessus des limites de son aire verticale de nichaison. *Jouard* l'a rencontré à plusieurs reprises entre Montana et Vermala, et je l'ai vu moi-même au dessus de Sion à l'altitude de 1300 m à la fin de juin. Dans le Jura il niche à des altitudes plus basses encore, tandis que sur les versants ensoleillés du Valais, il faut parfois monter jusqu'à 1800 m avant de le rencontrer si, d'autres fois, on le trouve au dessous de 1400 m.

Il est parfaitement exact que, suivant une information recueillie par *Jouard*, l'oiseau soit rencontré communément au début de juillet dans les deux cents derniers mètres de la végétation arborescente:

cette augmentation est plus apparente que réelle car elle n'affecte probablement en rien le nombre des adultes. Cette époque est celle du nourrissage intensif des jeunes qui quittent tous les nids à peu près en même temps, vers fin juin. Les parents menent grand vacarme aussitôt que quelques intrus pénètrent dans leur territoire et l'on a réellement l'impression, alors, d'avoir affaire à une population nombreuse. Cette abondance apparente ne dure que peu de temps: bientôt adultes et jeunes s'enfuient silencieusement à l'approche du passant ou n'émettant que leur appel ordinaire, beaucoup moins fort. C'est aussi le temps de la mue, avec activité générale considérablement ralentie. Pour le profane, le Merle à plastron semble avoir abandonné les séjours où il était si apparent peu auparavant.

La question de la race de nos rares hôtes d'hiver n'est pas encore résolue.

Traquet mottéux, *Oenanthe oe. oenanthe*. «Rare, pour ne pas dire très rare. — Ne niche pas.»

On le rencontre souvent dans les mêmes localités que le Pipi spioncelle, dont il a sensiblement la dispersion verticale: au dessus de Montana, il est assez commun vers 2000—2300 m. Dans d'autres localités, il niche parfois beaucoup plus bas.

Rouge-queue titis, *Phœnicurus ochruros gibraltariensis*. «Repart à la mi-septembre.»

Il n'est pas rare qu'il prolonge son séjour dans notre pays, en montagne aussi bien qu'en plaine, jusqu'en novembre.

Pic vert, *Picus viridis*. Selon l'assertion des chasseurs locaux, recueillie par Jouard, le Pic vert serait plus commun qu'ailleurs entre 1300 et 1500 m.

Son maximum d'abondance reste toutefois dans la plaine du Rhône et dans les versants inférieurs. Il recherche principalement les essences à feuilles caduques.

Pic épeiche, *Dryobates major*. Ne montre aucune préférence pour une altitude quelconque de l'étage forestier.

Pic noir, *Dryocopus m. martius*. Il est réparti à peu près également dans les forêts de l'étage compris entre 800 et 1800—2000 m. Plutôt irrégulier au dessus et au dessous de ces limites.

Il n'est pas exact de dire avec les chasseurs locaux que «c'est surtout entre 1800 m et la limite supérieure des arbres qu'on le trouve», non plus que «ce n'est que l'hiver qu'il descendrait en dessous de 1500 m».

Chouette tengmalm, *Aegolius f. funereus*. C'est avec raison que cette espèce ne figure dans la liste de Jouard que suivie d'un point d'interrogation. Il est en effet très douteux que la Chouette tengmalm niche dans les limites du plateau de Montana. Par contre, il est à peu près certain qu'elle niche quelque part dans les versants à une altitude supérieure à celle du plateau, en particulier dans la partie supérieure du ravin de la Liène où les traces de son séjour au printemps ont été reconnues.

Chevêchette, *Glaucidium p. passerinum*. La «petite chouette» bien connue des habitants des villages de Lens,

Montana-village, Chermignon (vers 1100—1200 m) et désignée par eux par le terme de «piouta» (onomatopée), n'est pas la Chevêchette mais bien le Scops, *Otus s. scops*. Ce dernier atteint dans les localités chaudes du Valais l'altitude maxima moyenne de 1200 m. La Chevêchette habite un tout autre milieu (ou «biotope») que les vergers et les écotteaux des versants inférieurs en dessous de Montana, où le Scops est un hôte régulier et assez commun.

Faucon pèlerin, *Falco p. peregrinus*. Pas très fréquent dans les Alpes; déjà rencontré dans le massif du Rawyl; doit survoler de temps à autre le plateau de Montana.

Faucon crécerelle, *Falco t. tinnunculus*. Nicheur assez fréquent dans les parois de rochers de toute la région; ses apparitions sur le plateau de Montana ne doivent pas être bien rares.

Bondrée, *Pernis a. apivorus*. Apparition très douteuse sur le plateau de Montana. Il serait préférable de la retrancher de la liste des Oiseaux de Montana. *Jouard* n'a d'ailleurs pas manqué de placer l'oiseau entre parenthèse.

Canard siffleur, *Anas penelope*. Le «petit canard gris» pesant 300 g auquel il est fait allusion, n'est probablement pas autre chose qu'une Sarcelle. *Jouard* a raison de le laisser prévoir! Quant aux espèces qui se montreraient au Plan des Roses (ou des Rosses), vers 2360 m, ou de la Plaine morte, entre 2500 et 2700 m, il serait fort intéressant d'avoir des précisions, tant sur l'identité des espèces que sur les conditions dans lesquelles ces oiseaux apparaissent.

Coq de bruyère, *Tetrao u. urogallus*. Il n'est pas certain qu'il s'agisse véritablement de cette espèce, d'autant plus que les informations émanent uniquement de chasseurs. L'espèce serait à retrancher de la liste. (*Jouard* l'a, d'ailleurs, placée elle aussi entre parenthèses.)

Bartavelle, *Alectoris graeca saxatilis*. La désignation de «très rare au niveau de Montana» prête à des confusions. Il serait plus exact de dire que le «biotope» du plateau de Montana n'est guère propice au séjour et à la nidification de la Bartavelle. Une apparition occasionnelle n'étant, d'autre part, nullement exclue.

Perdrix rouge, *Alectoris r. rufa*. A peu près tout ce que l'on sait sur la présence de cette Perdrix en Suisse repose sur des matériaux si peu sûrs qu'il serait préférable de reprendre l'étude de sa dispersion seulement à l'aide de documents nouveaux et positifs.

Faisan des bois, *Phasianus sp?*. De même que pour la prétendue Chevêchette des environs de Lens, Montana-village, etc., le «biotope» ne joue plus du tout. Il est hors de doute que le Faisan de Colchide, *Phasianus c. colchicus*, ne se rencontre pas dans les Alpes. La confusion provient uniquement de l'appellation vulgaire du Tétrás lyre, *Lyrurus t. tetricus*, connu partout dans les Alpes romandes, en Savoie, dans le Dauphiné sous le nom de «Faisan»! Transposition inexplicable et malencontreuse qui avait déjà induit en erreur un des maîtres de l'Ornithologie, le célèbre C. L. *Brehm* lui-même!

Le Tétrás lyre est du moins cité correctement par *Jouard*.

*P. S.* Nous apprenons avec un vif plaisir que *Mr. Jouard*, qui vient de passer encore une saison — et, particulièrement, tout le printemps et tout l'été 1931 — à Montana, a l'intention d'apporter, sur la base de ses dernières observations, plusieurs amendements ou compléments au travail dont nous venons de traiter. En attendant la publication des résultats complets de ses recherches systématiques et biologiques! Nul doute que bien des points sur lesquels nous nous sommes arrêtés l'aient fixé de son côté, et qu'il y revienne, muni de lumières nouvelles!

## Die letzten Störche im Kanton Solothurn.

Von Max Bloesch.

In den Jahren 1928/29 richtete ich an meine Berufskollegen im Kanton Solothurn ein Rundschreiben, worin ich sie um Angaben über das Vorhandensein von Störchen bat. Das Ergebnis war ein überaus interessantes. Nachstehend folgt ein Auszug aus dem eingegangenen Material.

**Bezirk Gösigen.** In Niedergösigen hat der Storch wohl genistet, doch scheint er nie gebrütet zu haben. Sonst war er in diesem Gebiete nur als Gast bekannt.

**Bezirk Olten.** In früheren Jahren nisteten die Störche in Schönenwerd, Däniken, Wangen, Kappel (bis 1911), Gunzgen (bis 1922), Boningen (bis 1926), Hägendorf (bis 1900). Wohl die bekannteste und stärkste Storchstation im weiten Umkreis war Kappel mit 10—11 bewohnten Storchennestern, ein wahres Storchenedorado. Leider sind die Adebare seit 1911 verschwunden.

Aus dem interessanten Bericht sei hier folgendes angeführt: «Das Gäu oder Dünnerntal war früher durchzogen von einem weitverzweigten System von Wassergräben, das zur Bewässerung der Wiesen diente. Nach Einführung der künstlichen Düngung kamen die Landwirte nach und nach vom Wässern ab. Die Gräben blieben trocken und wurden grösstenteils eingedeckt. Auch das unsinnige Fangen von Fröschen durch jung und alt (im Frühling) hat zweifellos zur Vertreibung der heimeligen Langbeiner beigetragen. Man weiss auch Fälle, wo Wiesel oder Marder Storchennester heimsuchten, die Eier zerstörten oder die Jungen angriffen. Von den 11 Nestern befanden sich die meisten auf Strohdächern, zwei auf Birken am Kaltbach, eines auf einer Pappel am Dorfbach.

**Biologisches:** Die hiesigen Bewohner erzählen, dass man oft bis 50 Störche über den Häusern kreisen sehen konnte. Manchmal haben Autos angehalten, um besonders dem Treiben der Jungen bei ihren ersten Geh- und Flugversuchen zuzuschauen. Die Störche haben oft Kleidungsstücke, leere Zimmissäckli, Halstücher etc. in ihre Nester geschleppt, die dann nur mühsam wieder heruntergeholt werden konnten, da sich die Tiere kräftig wehrten. Die Dinge wurden auf dem Felde, ja selbst vor und hinter dem Hause erhascht. Oft wurden Strohdächer von den Tieren arg zugerichtet. Das Stroh wurde jedoch nie vom Standort des Nestes genommen. Noch vergangenen Frühling hat man Störche beobachtet, welche am einzigen hier noch stehenden Strohhaus ganz gehörig zupften. Possierlich war es zu sehen, wie die Alten den